



PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE
AFRICAIN / MINE ET ENVIRONNEMENT MINIER
(CEA / MEM)

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

DEUXIEME TRIMESTRE 2019

(Période d'activité du 01 avril au 30 juin 2019)

La mission s'est déroulée du 07 au 11 octobre 2019

Supervisé par
Le comité d'audit interne

L'équipe d'audit interne était composée de :

M. DJEHA K. Josué (chef de mission)

M. ADOU Arsène (auditeur)



SOMMAIRE

1. Suivi des travaux d'audit externe du 30 avril 2019 sur l'exercice clos au 31 décembre 2018.....	3
1.1 La passation des marchés.....	3
1.2 La gestion financière et budgétaire	3
2. Suivi des travaux de la mission d'audit interne du premier trimestre 2019.....	3
2.1 La passation des marchés.....	3
2.2 La gestion financière et budgétaire	4
3. Examen des travaux menés par l'audit interne du deuxième trimestre 2019.....	4
3.1 La passation des marchés.....	4
3.2 La gestion financière et budgétaire	5



RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Deuxième trimestre 2019

Monsieur le Directeur Général,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif au deuxième trimestre de 2019 sur la gestion financière et la passation des marchés concernant le projet CEA / MEM. Conformément à la Charte d'audit interne du projet CEA/MEM, le présent rapport a été soumis au comité d'audit interne pour examen.

▪ RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Les travaux d'audit ont été axés principalement sur la mission d'assurance. Le champ de ces travaux incluait l'examen des documents de passation de marchés et de gestion financière.

Nous avons, par ailleurs, effectué cette mission d'audit selon les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au Code de déontologie établis par l'Institut des auditeurs internes (IIA), en tenant aussi compte des dispositions de la Charte d'audit interne du projet CEA / MEM.

Cette mission d'assurance avait pour objectif les actions suivantes :

- veiller au bon fonctionnement de la gestion financière,
- évaluer la gestion financière du budget,
- évaluer la passation des marchés ;
- et formuler des recommandations nécessaires à l'optimisation du processus de gestion financière et de passation des marchés.

Ainsi la mission s'est déroulée comme suite :

1. Suivi des travaux d'audit externe du 30 avril 2019 sur l'exercice clos au 31 décembre 2018

1.1 La passation des marchés

L'audit externe avait relevé l'absence des publications requises dans UNDB Online des conclusions des marchés de gré à gré.

L'audit avait recommandé au projet le respect des directives de la Banque en matière de publication des conclusions des marchés.

L'Unité de Gestion du Projet a dit avoir pris bonne note de la recommandation.

Le responsable a déjà suivi cette recommandation. Les dispositions ont été prises afin de faire publier les procédures d'entente directe à venir.

1.2 La gestion financière et budgétaire

L'audit externe avait relevé que sur une avance de 584 000 F CFA accordée le 28 mai 2018, le montant de 328 690 F CFA est demeuré non justifié plus de 10 mois depuis la mise à disposition de ladite avance.

L'audit a recommandé la mise en place de mécanisme qui permettrait une prompte justification des avances sur frais de missions accordées.

L'Unité de Gestion du Projet a répondu que des dispositions étaient en cours afin de veiller à la justification de ce montant.

Le responsable a suivi cette recommandation. Le montant de 328 690 FCFA a été justifié et reversé au compte projet.

2. Suivi des travaux de la mission d'audit interne du premier trimestre 2019

2.1. La passation des marchés

L'audit interne avait constaté que depuis la mise en place du budget initial de 158 000 000 F CFA le 26 Avril 2019, aucun marché relatif au premier trimestre n'avait démarré.

Le Spécialiste de Passation de Marché a dit avoir démissionné de son poste depuis le 06 mars 2019. La période de préavis qui avait couru jusqu' au 05 juin 2019 à consister à évacuer les dossiers enclenchés durant l'exercice de sa fonction.

2.2. La gestion financière et budgétaire

L'audit n'avait relevé aucune activité au cours du premier trimestre, le budget du projet CEA/MEM n'avait pas été intégré plutôt dans le budget de l'INP-HB. C'est seulement le 26 avril 2019 que l'intégration s'est effectuée, ce qui pourrait entraîner un retard dans l'exécution du projet.

L'Unité de Gestion de projet avait pris note de ce retard. Les dispositions ont été mise en place pour atteindre les objectifs.

3. Examen des travaux menés par l'audit interne du deuxième trimestre 2019

3.1 La passation des marchés

L'audit interne a constaté qu'aucun marché prévu dans le plan de passation de marché de 2019 n'a été enclenché au cours du deuxième trimestre 2019, notamment :

- 1- Le Marché d'Appel d'Offre National (AON) :
 - Acquisition d'équipements + logiciels de E-learning pour 118 000 \$.
- 2- Les marchés de consultation de fournisseurs à l'échelle nationale (CFN):
 - Logiciels planning mines et gestion de l'environnement (renouvellement de licences) pour 52 000 \$,
 - Acquisition de matériels roulants pour 60 000 \$,
 - Fourniture de carburant pour 12 000 \$,
 - Equipements sportifs pour 26 230 \$,
 - Fourniture de bureau au titre de la gestion 2019 pour 10 000 \$,
 - Acquisition de consommables informatiques pour 30 040 \$.
 - Sélection d'un prestataire pour la reproduction de 08 bulletins d'information et de 5000 prospectus pour 16 800 \$,
 - Abonnement internet pour le compte des partenaires académiques pour 32 790 \$.
- 3- Les marchés de Consultant Individuel / Avis à Manifestation d'Intérêt (CI / AMI) :
 - Recrutement du personnel d'appui pour la maintenance de la plateforme pour 16 920 \$,
 - Recrutement d'un chauffeur de Pool pour 8 300 \$,
 - Recrutement d'une assistante de Direction pour 12 000 \$,
 - Recrutement d'un consultant en qualité pour 15 990 \$.

4- Le marché de la Qualification des Consultants sans Avis à Manifestation d'Intérêt (QC sans AMI)

- Recrutement d'un cabinet pour la formation à la valorisation des résultats de la recherche pour 31 290 \$.

L'audit interne a constaté que depuis la mise en place du budget initial de 158 000 000 F CFA le 26 Avril 2019, aucun marché relatif au 2^e trimestre n'a démarré.

Le Spécialiste de Passation de Marché a dit avoir démissionné de son poste depuis le 06 mars 2019. La période de préavis qui avait couru jusqu' au 05 juin 2019 à consister à évacuer les dossiers enclenchés durant l'exercice de sa fonction.

3.2 La gestion financière et budgétaire

3.2.1. Le compte Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)

Ce compte enregistre les cotisations CNPS des contractuels du projet CEA / MEM. L'audit interne a relevé que les déclarations CNPS relatives aux cotisations et enregistrées dans les livres comptables du projet, n'ont pas été archivées dans le dossier correspondant.

L'absence de ces déclarations, ne donne pas l'assurance des versements effectifs des cotisations à la CNPS.

Le responsable a dit prendre les dispositions nécessaires pour que les déclarations soient archivées dans les livres appropriés.

3.2.2. Le compte SURPLUS ORDRE DE PAIEMENT (OP)

Ce compte enregistre l'excédent de trésorerie décaissé par l'agence comptable de l'INP-HB.

L'audit interne a constaté un reste de 11 000 F CFA à rembourser par l'agence comptable de l'INP-HB au projet CEA/MEM.

Ce compte qui enregistre les opérations en instance de régularisation et relatives aux créances et dettes devra être soldé en fin de période.

L'Unité de Gestion du Projet devrait veiller à la régularisation du montant de 11 000 F CFA.

Le responsable a dit prendre des dispositions en collaboration avec l'Agence Comptable pour procéder à cette régularisation.

3.2.3. La gestion budgétaire

L'audit interne a constaté que depuis la mise en place du budget initial de **158 000 000 F CFA** le 26 Avril 2019, seulement **54 558 156 F CFA** de charges ont pu être engagées, soit 34,5% par rapport au budget. Et jusqu'à la fin du deuxième trimestre, aucun marché enclenché n'a fait l'objet de prise en charge dans les livres comptables donc d'engagement.

Les charges de fonctionnement ne permettent pas d'atteindre les indicateurs de performance attendus.

Le responsable a répondu que des dispositions ont été mises en place pour occasionner la mise en attente des marchés nécessitant de gros moyens financiers.

Conclusion :

L'audit n'a relevé que des activités de fonctionnement au cours du deuxième trimestre. Ces activités ne permettront pas d'atteindre les indicateurs de performance. Nous espérons que le budget initial permettra une meilleure prise en charge des marchés enclenchés.

Yamoussoukro, le 16 décembre 2019

Le rapporteur et chef de mission



DJEHA Kouadjalain Josué